

PLANS D'ÉPARGNE EN FONDS

depuis le 1^{er} juillet 2025

communication publicitaire

**Direction générale**

Via Giacomo Luvini 2a, CH-6900 Lugano
Tél. +41 58 855 30 00

Siège

Via Maggio 1, CH-6900 Lugano
Tél. +41 58 855 31 00

Direct Banking

Tél. +41 58 855 00 60

Call Center

00800 800 767 76

SWIFT: POSOCH22

Clearing: 8252

www.bps-suisse.ch

**Votre Banque
au fil du temps**

Description

Plan d'épargne en fonds

La solution d'épargne pour tous les âges

Vous souhaitez bénéficier, pour votre épargne, d'une gestion à long terme, personnalisée et adaptée à chaque phase de votre vie ?

Grâce aux plans d'épargne en fonds de BPS (SUISSE), vous pouvez constituer votre capital d'épargne et planifier sa gestion de manière systématique, progressive et souple dans le temps.

Le plan d'épargne en fonds est une solution d'épargne basée sur le versement de petits montants investis dans un ou plusieurs fonds de placement à choisir parmi une sélection de fonds de Popso (Suisse) Investment Fund SICAV.

En fonction de vos ressources et de vos besoins personnels, vous avez toute latitude pour décider de la part de votre épargne que vous souhaitez investir régulièrement.

Parmi les trois types de plan d'épargne en fonds proposés, choisissez la solution d'épargne qui vous convient le mieux.

Caractéristiques et avantages

Investissements diversifiés, répartis dans le temps et à faible coût

Acheter au prix moyen du marché

Un plan d'épargne en fonds vous permet de répartir vos investissements dans le temps à votre gré. L'achat systématique de parts de fonds quelles que soient les conditions permet d'atténuer les effets des fluctuations des marchés financiers grâce au principe du prix moyen. Vous pouvez ainsi optimiser vos investissements en fonction des différentes conditions de marché.

Diversification des risques

En tant que détenteur de parts de fonds, vous réduisez votre risque sur les titres grâce à la diversification de votre allocation de capital dans les différents fonds.

Bénéficier de commissions et de frais réduits

Frais administratifs 1%, droits de garde inclus (max. CHF 60.-- par an + TVA)
Commission d'achat 0.50%
(pas de minimum, maximum CHF 30.--)

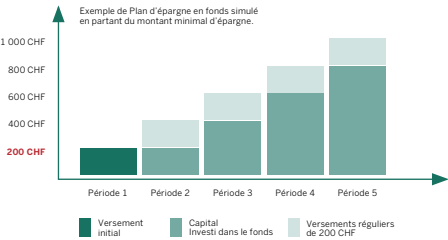
Les avantages en un coup d'œil

- Un accès aux fonds d'investissement, même à partir de petits montants
- Une solution d'épargne économique
- Une participation flexible aux marchés financiers avec un risque de portefeuille réduit, en profitant de frais peu élevés
- Des possibilités de rendement à long terme
- Possibilité de modifier à tout moment le montant, la fréquence et le profil d'investissement (une fois par an)
- Versements supplémentaires et/ou suspensions temporaires toujours possibles
- Diversification de l'épargne



Plan d'épargne en fonds *Young*

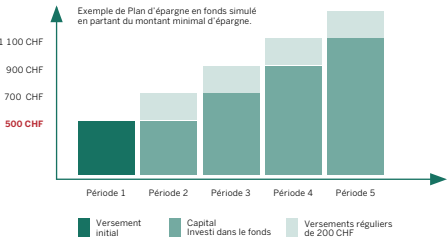
Ne mettez plus d'argent dans sa tirelire ou sur un simple compte d'épargne: faites-lui don d'un Plan d'épargne en fonds !



Versement initial	à partir de 200 CHF / EUR / USD
Périodicité	mensuelle / trimestrielle
Montant minimum par période	à partir de 200 CHF / EUR / USD
Durée	libre (pénalité de CHF 100.-- en cas d'annulation dans l'année suivant la signature du contrat)
Gestion des comptes d'investissement, relevé fiscal et relevé de fin d'année	gratuits
Compte de dépôt pour mineurs avec taux d'intérêt préférentiel	ouverture d'un compte au nom du bénéficiaire mineur
Suspension temporaire	maximum 4 mois par an (au-delà, annulation du contrat + pénalité de CHF 100.--)
Vente de fonds en vue d'un retrait	libre (pénalité de CHF 100.-- si effectuée dans l'année suivant la signature du contrat)

Plan d'épargne en fonds *Classic*

Pour financer des projets et planifier sa vie en investissant un capital par versements réguliers.



Versement initial	à partir de 500 CHF / EUR / USD
Périodicité	mensuelle / trimestrielle
Montant minimum par période	à partir de 200 CHF / EUR / USD
Durée	libre (pénalité de CHF 100.-- en cas d'annulation dans l'année suivant la signature du contrat)
Gestion des comptes d'investissement, relevé fiscal et relevé de fin d'année	gratuits
Suspension temporaire	maximum 4 mois par an (au-delà, annulation du contrat + pénalité de CHF 100.--)
Vente de fonds en vue d'un retrait	libre (pénalité de CHF 100.-- si effectuée dans l'année suivant la signature du contrat)

Mettre progressivement de l'argent de côté dans des fonds communs de placement vous aide à construire un plan d'épargne conforme à vos objectifs tout en limitant les effets des fluctuations des marchés financiers.

Un plan d'épargne en fonds **Classic** calibré en fonction de vos besoins personnels et de votre propension à épargner sera mis en place.

Aux dates d'échéance, vous verserez le montant convenu: nos gestionnaires achèteront les parts de fonds correspondantes. Le tout en respectant pleinement vos besoins en matière de sécurité et de liquidités.

Des solutions d'épargne pour tous les âges



Gamme

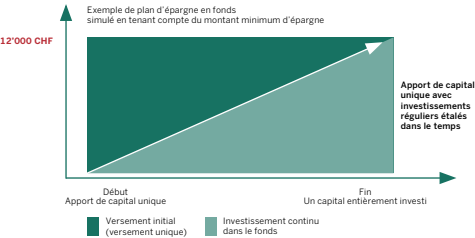
Plan d'épargne en fonds *Plus*

Une solution idéale pour vous permettre d'affronter l'avenir en toute sérénité et de faire fructifier votre épargne, y compris les montants issus de la prévoyance obligatoire (Caisse de pension) ou de la prévoyance liée ou libre (piliers 3a ou 3b), avec un versement unique.

Contrairement à ce qui se passe avec un plan d'épargne en fonds ordinaire, le capital est versé en une fois, puis investi progressivement par nos gestionnaires sur les marchés financiers.

La liquidité versée sur le compte d'investissement dédié est rémunérée à 1.00% (le taux d'intérêt peut être adapté au fil du temps, à consulter sur www.bps-suisse.ch) jusqu'à expiration du contrat.

Cette forme d'investissement périodique et progressive, qui combine des parts de fonds de Popso (Suisse) Investment Fund SICAV avec des liquidités immobilisées et rémunérées, permet de garantir un rendement supplémentaire à partir du taux d'intérêt préférentiel.



Apport initial	à partir de 12' 000 CHF / EUR
Périodicité	mensuelle
Investissement minimum par période	à partir de 500 CHF / EUR
Durée	libre, minimum 2 ans
Gestion des comptes d'investissement, relevé fiscal et relevé de fin d'année	gratuits
Résiliation anticipée du contrat soumise à pénalité	montant de la liquidité résiduelle multiplié par le taux appliqué (pénalité de CHF 100.-- si effectuée dans l'année suivant la signature du contrat)

Profils d'investissement

Sélection de fonds

BPS (SUISSE) propose une sélection de fonds de Popso (Suisse) Investment Fund SICAV.

Parmi les cinq types de profil d'investissement ici présentés, choisissez le profil qui reflète le mieux le niveau de risque et l'horizon temporel souhaités.

Pour en savoir plus sur le fonds d'investissement Popso (Suisse) Fund SICAV, veuillez consulter le site Internet dédié: www.popsofunds.com



POPSO(SUISSE)
INVESTMENT FUND SICAV

Valeurs qui grandissent avec le temps,
depuis plus de 25 ans

Risques
La valeur et les revenus des investissements détenus peuvent fluctuer en fonction des conditions du marché et des taux de change; l'investissement peut entraîner des pertes ou des diminutions de capital.

Vue d'ensemble des profils d'investissement

	PLANS D'ÉPARGNE EN FONDS									
PROFIL/ FONDS D'INVESTISSEMENT	YOUNG			CLASSIC			PLUS			PROFIL DE RISQUE
	CHF	EUR	USD	CHF	EUR	USD	CHF	EUR	USD	
OBLIGATAIRE										
100% Global Short Term	•	•	•	•	•	•	•	•		●●●●●
100% Global Bond	•	•	•	•	•	•	•	•		●●●●●
100% Global High Yield*	•	•	•	•	•	•	•	•		●●●●●
CONSERVATEUR										
100% Swiss Conservative	•			•			•			●●●●●
100% Global Conservative	•	•		•	•		•	•		●●●●●
ÉQUILIBRÉ										
100% Swiss Balanced	•			•			•			●●●●●
100% Global Balanced	•	•	•	•	•	•	•	•		●●●●●
100% Global Convertible Bond*	•	•		•	•		•	•		●●●●●
CROISSANCE										
50% Swiss Balanced 50% Swiss Equity*	•			•			•			●●●●●
50% Global Balanced 50% Swiss Equity*	•			•			•			●●●●●
50% Global Convertible Bond* 50% Swiss Equity*	•			•			•			●●●●●
50% Global Balanced 50% European Equity Dividend*		•			•			•		●●●●●
50% Global Balanced 50% Asian Equity		•			•			•		●●●●●
50% Global Convertible Bond* 50% European Equity Dividend*		•			•			•		●●●●●
50% Global Convertible Bond* 50% Asian Equity		•			•			•		●●●●●
50% Global Balanced 50% US Value Equity			•			•				●●●●●
ACTIONNAIRE										
100% US Value Equity			•			•				●●●●●
100% Swiss Equity*	•			•			•			●●●●●
100% European Equity Dividend*		•			•			•		●●●●●
100% Asian Equity		•			•			•		●●●●●

*Sous-fonds promouvant des caractéristiques environnementales et/ou sociales (ESG) conformément à l'Art. 8 SFDR UE.

Profil de risque

faible ●●●●● moyen faible ●●●●● moyen ●●●●● moyen élevé ●●●●● élevé ●●●●●

Construire votre épargne



Modalités

Comment ça marche

Le Plan d'épargne en fonds est un produit simple modulable en fonction de vos besoins.

Lors de la souscription, vous ouvrirez un compte investissement dédié sur lequel vous verserez à intervalles réguliers les montants convenus aux échéances souhaitées. BPS (SUISSE) s'occupera du reste.

1. C'est vous qui définissez le montant, la fréquence et le profil d'investissement en fonction de votre appétit pour le risque. Selon le type de plan d'épargne en fonds que vous choisirez, vous devrez effectuer un versement initial minimum correspondant.
2. Enregistrez le versement récurrent à effectuer afin de ne pas avoir à vous soucier du respect des délais.
3. Les gestionnaires de BPS (SUISSE) achèteront pour vous les parts de fonds aux dates d'échéance.

Si vous souhaitez suspendre votre Plan d'épargne en fonds, y apporter des modifications ou ajouter des montants supplémentaires à ce que vous versez déjà, ce n'est pas un problème. Vous avez à tout moment la liberté d'apporter des capitaux, de suspendre les paiements et/ou de modifier votre stratégie.

Conditions en vigueur à partir du 1^{er} juillet 2025.

La Banque se réserve le droit d'apporter à tout moment des modifications aux conditions énoncées ici. La présente publication n'a qu'un but informatif, ne constitue pas une offre et ne remplace en aucun cas l'avis qualifié requis avant toute décision d'achat, notamment en ce qui concerne les risques qui y sont associés. Il est donc du devoir de l'investisseur individuel de consulter son conseiller financier. Les produits financiers décrits ici ne sont pas destinés aux personnes soumises à une juridiction qui limite ou interdit leur distribution à partir de la Suisse.